

La direction a décidé : le personnel payera pour les erreurs de gestion dans la mise en place de la tarification à l'acte qui transforme l'hôpital en une industrie de production de soins!



BIFI Sud

N° 13

Décembre 2007

Le journal à base d'agents actifs

syndicat SUD Santé Sociaux

Bâtiment des écoles

poste 83734 ou 02-99-28-37-34

syndicat.sud@chu-rennes.fr

Noël coûte de plus en plus cher...

LA DIRECTION
fait payer aux personnels
ses problèmes de
gestion

Bin dis donc t'as été gâtée!!
T'as eu quoi?

**LA SECU, C'EST
NOTRE EMPLOI !!!**

Une baisse de salaire,
une suppression de RTT, pas de
remplacant pour mes congés
et une décote pour ma retraite...



**LA SODEXHO,
UN LOUP DANS LA
BERGERIE**

Abonnez vous c est gratuit

**SUD présente:
LE JEU DE L'OIE DU CHU 2008**

Départ

Le « Grand Bond en Arrière » du CHU : un plan d'austérité humiliant pour le personnel !

« Un fonctionnaire, ça doit être disponible à n'importe quelle heure ! » Voici le genre de choses ahurissantes que l'on entend ces derniers temps au Conseil d'Administration du CHU, dans la bouche des décisionnaires. Un tel enthousiasme fait plaisir à voir, mais il doit y avoir confusion avec la fonction publique chinoise ! Car ici, un fonctionnaire disponible à n'importe quelle heure, sauf plan rouge ou ORSEC, ça s'appelle un agent d'astreinte. Ce n'est pourtant pas difficile de le reconnaître, il a un bip et une ligne supplémentaire sur sa feuille de paie...

Alors quand on entend de telles énormités, pas besoin d'avoir fait les grandes écoles pour comprendre que les derniers CTE et CA sonnent la charge contre les salariés du CHU. Nous allons en effet être les principales victimes du plan d'économies concocté par la Direction, que l'on ne peut que ressentir comme une agression brutale.

Dans ces conditions, tous les syndicats confondus ont voté NON au CTE à ce plan antisocial. SUD vous explique à quelle sauce nous allons être mangés si nous ne réagissons pas.

Travailler beaucoup plus...

La nouvelle Direction veut renforcer la producti... euh, l'« activité » du CHU, mais bien sûr à effectifs constants !!! Autrement dit, nous pouvons oublier jusqu'au mot même de « remplacement », il vient d'être rayé des dicos de la DPE. Après tout, quand il y a du travail pour 10, il y en a aussi pour 5 !! Ceci est une insulte et sous-entend que nous ne travaillons pas déjà assez. Est-ce vraiment l'impression que nous avons au quotidien ?

SUD a toujours dénoncé la Tarification à l'Activité, qui marchandise la santé en parlant de « coûts » (tordus) au lieu de « besoins ». On nous promettait la lune, à grand renfort de crédits supplémentaires, et nous voilà revenus sur terre. Au nom de quoi le personnel devrait-il payer cash les erreurs d'orientation et de gestion ?



Ne passez pas par la case « salaire »!!

Dur dur... les médias vous présentent comme des privilégiés. Tirez une carte « MEDEF »



...pour gagner encore moins !

Nous allons payer, n'en doutez pas un seul instant. Les salaires « plombent » le budget de l'hôpital, nous dit-on, et il va falloir « maîtriser la masse salariale pendant 5 ans ». Autrement dit, préparez les patates et les pâtes, votre pouvoir d'achat va en prendre un sacré coup.

Le fameux plan d'allongement des durées d'échelons est en effet plus que jamais dans les tuyaux. Prévu à partir de 2008, il va alléger encore nos feuilles de paie, pour une économie de 800 000€ par an !! Le calcul est simple : nous sommes environ 6500 non médicaux au CHU, ce qui signifie qu'à chaque changement d'échelon, un agent perdra en moyenne 120€ par rapport au système actuel. 120€ qui sont perdus pour chaque année suivante, jusqu'à la fin de carrière. Et rebelote à chaque changement d'échelon. Le cumul donne le vertige.

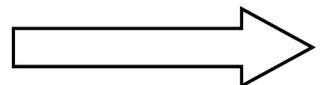
Ne parlons même pas du coup de poignard que cela représente pour les futures pensions de retraite, réduites à une misérable peau de chagrin. Avec des progressions de carrières aussi lentes, qui pourra prétendre prendre sa retraite en ayant atteint le sommet de son échelle ?

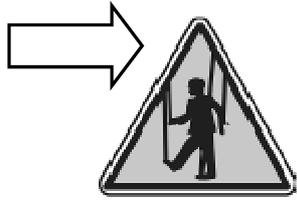
Déqualifications et métiers en voie de disparition

Et puisqu'il faut économiser, pourquoi ne pas carrément sabrer des corps de métier ! La Direction constate ainsi que « le ratio AS/ASH » est trop élevé. En clair ? On va supprimer les postes d'AS pour les remplacer par des ASH, moins chers !!! N'est-ce pas cela précariser ?

Idem, pour le Bureau des Entrées, ce n'est pas exactement des lendemain qui chantent qui se préparent. On a beau clamer partout que le Bureau des Entrées se retrouve enfin à nouveau au cœur du CHU, avec un rôle primordial, ce sont bien ses postes administratifs qui sont sur le point d'être engloutis. Sous le prétexte fallacieux d'un « meilleur recueil de l'information auprès du patient », quelqu'un a eu l'idée géniale de « décentraliser » cette activité vers les secrétaires médicales, qui croulent déjà sous le travail. Vous pouvez être certains que des postes d'administratifs vont sauter dans les BE.

**Pas de bol, votre diplôme ne vous sert plus à rien!!!
Passez par la case VAE...**





**Mauvaise pioche...
Vous n'avez plus
de vie familiale!!**

Réduction des remplacements, le délire!!

Selon la Direction, « les absences seraient trop remplacées au CHU ». Le pas est franchi: diminution des remplacements! Sciemment, notre Direction nous précipite dans des difficultés tant professionnelles que personnelles.

Temps partiel dans la ligne de mire

Les modalités d'attribution du temps partiel seront revues pour réduire le nombre d'agents à 80%. Au fait, cela ne réduirait-il pas les emplois ?

Dire non!!

Au CHU, les pressions sur les personnels se multiplient, en particulier sur les contractuels. Voici quelques-unes des aimables douceurs que nous avons pu relever ces derniers jours : appels au domicile pour des remplacements au pied levé, au mépris des amplitudes légales de travail ; mention dans les dossiers des refus éventuels ; chantage au renouvellement de contrat: procédés malsains.

Mais soyons très clairs : le CHU n'a pas du tout le droit de faire usage de votre numéro de téléphone privé, sauf si vous êtes d'astreinte en cas de plan rouge ou ORSEC. Donc, tout appel au domicile est illégitime et illégal. Et même s'il l'était, il est absolument interdit de faire figurer dans les dossiers personnels, et encore moins sur les fiches de notation, vos réponses à ces sollicitations. Tout cadre ayant recours à de telles pratiques outrepassé totalement ses prérogatives et joue un jeu dangereux auquel nous nous opposerons fermement et sans relâche.

La Direction affirme vouloir lutter contre la Souffrance au Travail ? Qu'elle le prouve en rappelant ses troupes au respect des règles.

Quant à nous, plus nous céderons à la culpabilisation en revenant bosser dans ces conditions, plus nous les encouragerons dans cette voie inacceptable. Il nous faut apprendre à dire NON, et à le dire COLLECTIVEMENT. C'est seulement de cette manière que nous préserverons l'emploi .

**Pas de chance,
vous avez été ex-
ploité...Pensez à ti-
rer une carte
« SYNDICAT »**



Rentabilité à tout prix!!

Si encore toutes ces mesures réduisaient véritablement le déficit !!! Mais on sait que celui-ci est avant tout un outil de pression pour mettre au pas les personnels. Tant que cela marchera sur nous, pauvres petits dindons, l'hôpital sera encore et toujours en déficit, il y aura toujours des nouvelles « charges », de nouvelles économies à réaliser ! Cela ne cessera que lorsque la « Longue Marche » de la transformation de ce qui est rentable à l'hôpital public pour devenir clinique privée aura été achevée. Alors à la Direction et aux médecins qui ont voté ce budget antisocial, nous déclarons que NOUS sommes le service public, que NOUS sommes l'hôpital, que nous soyons Soignants, Administratifs ou Ouvriers. La Santé ne doit pas être soumise à la pression de la rentabilité. Mais nous voulons soigner décemment avec un travail rétribué à sa juste valeur et que chacun puisse être soigné selon ses besoins sans discriminations financières.

Arrivée



**Il est absolument indispensable que l'ensemble du personnel se tienne prêt à
faire entendre son ras-le-bol et sa colère pour
UN GRAND RENDEZ-VOUS SOCIAL EN JANVIER !!!**

La Sodexho, le pays où la vie vaut moins chère

Dans les mois précédents, SUD a eu la dent dure pour la SO-DEXHO, qui vient de se voir confier le trousseau de clés complet de l'arrière-cuisine du CHU. Pourtant, son PDG vient de prendre publiquement position contre la pratique des stock-options. Alors, la Sodexho, entreprise équitable ? SUD se fourvoierait-il dans de vulgaires procès d'intention contre le privé ?

La Sodexho est une multinationale, et un simple coup d'œil sur ses pratiques à l'étranger, dans des contextes ultra-libéraux, permet de confirmer que l'entreprise n'est pas vraiment le pays des bisounours. Petite mise en bouche historique : l'entreprise d'origine marseillaise fut la première entreprise française à s'installer en Afrique du Sud après l'installation de l'apartheid... l'argent n'a pas de couleur.

Aux Etats-Unis, la Sodexho a été plusieurs fois mise en cause pour avoir eu recours à des fournisseurs connus pour ne pas respecter les règlements sanitaires. Résultat ? Intoxication alimentaire pour les enfants des cantines de Chicago. Ajoutons à cela que l'entreprise y est connue pour ses pratiques anti-syndicales. Malgré cela, la Sodexho nourrit les soldats américains en Irak et



peut se vanter d'avoir vu son contrat défendu en personne par le président Bush lors de la vague de francophobie après le 11 septembre 2001. Le culte du fric a bien des visages au pays de Mickey, alors la Sodexho se lance dans l'exploitation de prisons privées, dans des conditions catastrophiques de sécurité.

Au Royaume Uni, la Sodexho donne dans le nettoyage. Résultat, deux de ses employeurs, les hôpitaux de Glasgow et de Liverpool, bénéficient carrément de prestations dignes de pays du tiers monde et ont été officiellement épinglés par des commissions d'hygiène atterrées.

En France, tout va bien aussi, merci. La Sodexho se « contente » de prestations alimentaires dans les prisons, mais ce qui est bien, c'est que sous couvert de « réinsertion », elle emploie les détenus pour une bouchée de pain, sans contrat de travail d'aucune sorte. Comme dit son PDG (Pierre Bellon) : « J'ai travaillé dans l'hôtellerie, mais avec les prisons, je suis sûr d'avoir un taux d'occupation de 100%. » Quel grand comique.

La Sodexho va importer au CHU sa gestion du personnel douteuse où seul compte le bénéfice dégagé.

Service public 24/24:



Non, sérieusement ?

Une folle rumeur court au CHU... il paraît que certaines personnes arriveraient encore à prononcer les mots « projet social », sans rigoler !!! Étonnant, non ?



Self de l'Hôtel Dieu : l'ombre d'un doute...

Les conditions de fonctionnement du self de l'Hôtel Dieu, qui sert encore plus de 200 repas par jour, se dégradent à vitesse grand V, à tel point qu'il a été épinglé par les services de l'Hygiène qui somment le CHU de faire des travaux de mise au norme. Mais les travaux, ça coûte cher... et rien faire, ça ne coûte... ben rien justement !!! Alors, on finit par se demander : serait-il possible que la Direction laisse pourrir la situation, pour que la fermeture de l'unité apparaisse comme une évidence, et réaliser ainsi de nouvelles économies sur ces postes ? Nous sommes peut-être des grands angoissés, mais les représentants au CHS-CT ont décidé de convoquer un CHS-CT extraordinaire sur la question. Juste pour nous ôter d'un doute...

Le saviez-vous?

Le pseudo trou de la Sécu est estimé à 12 milliards.

Les franchises ne rapporteront que 850 millions par an. Foutaise !! Elles ne feront que racketter les malades et provoquer une discrimination par

l'argent.

Par contre, si l'on taxait les stock options comme tous les produits du travail, cela ramènerait 3 milliards par an dans les caisses, pas besoin des franchises.

En 4 ans, le problème serait résolu !!! Alors, on attend quoi ?

Enfin des augmentations ! !

La Direction a commencé ses augmentations en débutant par les vaccins:

Le tiavax : de 59 à 74€ plus 25%

Le méningocoque : de 43 à 45€ plus 39%

La fièvre jaune : de 31 à 45€ plus 45%

Vivement que ce soit le tour de nos salaires !

La Sécu, c'est notre emploi!!!!

SALAIRE

Code Paie	Libellé	Nb ou Taux	Base	R1	A payer
001	Rémunération brute		1221,10		1046,66
334	Traitement Indiciaire				1,03
450	Prime 1ere Cat: Taux 0.50	2,00	1,03	M-1	85,94
451	Ind. Sujétion Spéciale	13,00	7,71		51,66
	Heures Suppl. (- de 14)	6,00	8,61	M-1	
	Rémunération totale brute				1185,29

COTISATIONS SOCIALES

A déduire		Parts patronales	
		Taux	Montant
	5,75	17,20	180,03
	53,64	0,10	1,05
	27,69		
	82,16	27,30	285,74
	6,93	5,00	6,93
			149,95
	181,07		623,71

SECURITE SOCIALE

HOPITAL



**MILITONS POUR
LA SECU !!!**





Les réceptions de l'Ordre des kinés sont toujours un succès

Petits fours, cadre luxueux, gens de bonne compagnie... c'est dans cette ambiance joviale et distinguée qu'ont été inaugurés récemment les locaux de l'ordre national des masseurs-kinésithérapeutes. Les copains de SUD Ile-de-France y étaient !! Vu le prix du loyer, gageons que les 300€ annuels de cotisation, que très peu de kinés refusent de payer pour l'instant, ne seront pas de trop !!!

Franchises, retraites : haro sur les salaires !!

Bien que notre Président claironne partout que son quinquennat sera celui du « pouvoir d'achat », la réalité est toute autre. Les deux dernières réformes gouvernementales sont en effet des attaques en règle contre les salaires.

Les franchises tout d'abord. La Sécu est financée par les cotisations sociales, autrement dit l'assuré accepte de « socialiser » une partie de son salaire à un moment donné, sachant qu'elle lui sera en quelque sorte reversée au moment où il aura besoin de soins et que la Sécu les règlera pour lui. Mais avec les franchises, le remboursement diminue. L'assuré doit donc payer UNE DEUXIEME FOIS, en plus de la cotisation, là où il ne payait qu'une fois auparavant. C'est donc son pouvoir d'achat qui s'en retrouve diminué d'autant. CQFD.

Même chose pour les retraites. Celles-ci sont également financées par les cotisations sociales, reversées sous forme de ce que l'on appelle improprement « pensions », mais qui reste du salaire, puisque cette prestation en est issue. Dès lors, lorsque l'on allonge la durée de cotisation obligatoire, alors que l'on sait pertinemment que peu de gens pourront réunir les annuités nécessaires, ce sont les « salaires » des retraités qui vont s'en trouver diminués (les fameuses « décotes »), et avec eux leur pouvoir d'achat !!

Alors, à y regarder de plus près, on préférerait que Sar-ko se trouve une autre priorité !!



Le saviez-vous?



Le financement de l'hôpital par la Tarification à l'Activité (T2A), actuellement à 50%, ne devait passer à 100% qu'en 2012. Par ce mode de financement, les CHU ont déjà basculé dans la spirale du déficit.

Heureusement, grâce à Sarkozy, nous passerons à un financement 100% T2A dès 2008.

Le service public est entre de bonnes mains, vous ne trouvez pas ?

On parle de nous...mais on aimerait mieux pas

Au CHU de Bordeaux, le Président Sarkozy a lancé une véritable déclaration d'amour aux hospitaliers. Enfin... entre deux insultes à notre travail et à notre intelligence. Morceau choisi :

« Le Directeur, justement, doit pouvoir décider de transférer librement au secteur privé des activités logistiques qui ne sont pas au cœur des missions de l'hôpital. Le secteur privé maîtrise en général mieux ces activités ». Traduction : le secteur privé exploite mieux les salariés en les précarisant.

Sarkozy parle de « cœur de mission », notre nouveau DG de « coeur de métier »... troublant, non ?

Sans nouvelles depuis septembre 2007...



Libérons les conseils de pôle!!!



Le saviez-vous?

Si un chef de pôle ne remplit pas les objectifs du contrat de pôle, la DG se réserve le droit de « l'inviter à laisser sa place »... on tremble déjà!!!

sud roule pour vous...

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore remarqué, la page SUD de l'intranet (« vie sociale → organisations syndicales → SUD Santé Sociaux ») tient à votre disposition le premier roulement « bio », avec 0% d'AGIRH dedans. Il s'agit d'une feuille Excel très simple à télécharger, qui prend la forme d'un calendrier où vous devez renseigner chaque jour à l'aide d'un menu déroulant très explicite. Et grâce à la science de nos 8000 ingénieurs, votre temps de travail effectif se calcule automatiquement. Même Roselyne Bachelot arrive à s'en servir. Fini les nuits blanches, fini les grincements de dents, les discussions sans fin avec votre cadre.

Merci Papa Noël.

Chambres TRES particulières

Le CHU est étranglé par la Tarification à l'Activité et toujours à la recherche de liquidités. Au cours du dernier CTE, le DG s'est ainsi félicité de l'augmentation des recettes tirées des chambres particulières (un supplément de 38€/jour), qui ont presque triplé en un an. Si cette facturation est souvent légitime, elle met sur les personnels administratifs et soignants une pression importante pour « faire du chiffre », comme de simples commerciaux. Parfois même, le CHU se situe à la limite...! En effet, si « le déploiement du dispositif a été progressif, en concertation avec chaque service pour tenir compte de telle ou telle spécificité » (CTE 22/1), certains services sont si spécifiques qu'ils n'ont que des chambres seules, à cause de la lourdeur des pathologies. C'est le cas notamment au pavillon Pointeau du Ronce-ray. Pourtant, la Direction pousse les agents à faire signer aux patients des contrats de chambre particulière alors même qu'ils bénéficieraient de toute façon d'une chambre seule, sans payer le supplément de 38€ ! Est-ce cela, le « cœur de mission » de l'hôpital ?

"Au fait, Roselyne, les franchises, c'était pas pour boucher le trou de la sécu?"

BIN SI, MAIS VU LA VITESSE A LAQUELLE LES GENS OUBLIENT NOS PROMESSES ...

"ON A BIEN PLUS BESOIN D'UN PLAN ANTI-ALZHEIMER!!"



Le train est en marche !!

La Direction vient d'annoncer qu'en 2008, ceux qui le souhaitent pourront se faire rembourser 30% de leurs abonnements aux transports en commun, ceci afin de désengorger les parkings sursaturés des différents sites. A SUD, nous nous réjouissons de cette avancée, réellement « sociale » pour le coup, sur l'une de nos revendications que nous n'avions de cesse de défendre et que nous vous exposions justement dans le précédent BIFI-sud. Comme quoi, quand on prend la peine de demander...

Le travail de nuit posté classé cancérigène "probable", selon l'OMS

PARIS (AFP) — Le travail posté de nuit qui concerne environ 20% des travailleurs des pays développés (Europe, Etats-Unis) est classé comme "probablement cancérigène" par le Centre international de recherche sur le cancer (IARC/CIRC), agence cancer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Le travail de nuit posté, c'est-à-dire avec des alternances irrégulières de période de travail jour-nuit (type "3-8"), ou bien sur une semaine avec repos, le week-end passé en famille par exemple, qui perturbe l'horloge biologique, se retrouve ainsi dans la même catégorie que d'autres cancérigènes "probables", comme les émanations des moteurs diesel ou d'autres substances (les "PCB" parfois surnommés pyralènes en Europe, le trichloréthylène, certains pesticides...) ou encore les rayons ultra-violet, le plomb des peintures anciennes, et des vieux tuyaux d'eau", explique à l'AFP Vincent Cogliano, épidémiologiste du CIRC.

L'agence spécialisée de l'OMS pour le cancer, basée à Lyon (France) publie ses travaux, résultat d'une évaluation des études déjà publiées, dans le numéro de décembre de la revue médicale britannique "The Lancet Oncology".

Le travail posté de nuit, sur une longue période, augmenterait ainsi le risque de cancer du sein chez les infirmières et les hôtesses de l'air comparé à celui observé chez celles qui travaillent de jour : "cependant cette augmentation est inférieure à un doublement du risque, c'est donc un risque réel mais que les épidémiologistes qualifient de modeste", commente Vincent Cogliano.

Les études chez ces femmes sont cohérentes avec les études sur les animaux qui démontrent que la lumière constante ou tamisée la nuit ou des décalages horaires chroniques ("jet lag") peuvent favoriser la survenue de tumeurs.

D'après les experts, le travail de nuit pourrait ainsi être dangereux du fait de son action sur les rythmes circadiens, qui règle notre organisme sur l'alternance jour/nuit sur environ 24h. La lumière interrompt la production d'une hormone, la mélatonine, normalement fabriquée

par le corps la nuit. Cette suppression de la mélatonine favoriserait le développement des tumeurs et l'altération du rythme veille-sommeil pourrait déréguler des gènes impliqués dans le développement de tumeurs.

Par ailleurs, on sait que chez les humains, la privation de sommeil et la suppression de la mélatonine qui s'ensuit, conduit à une baisse des défenses immunitaires.



C'est bientôt Noël!!!
Et qui dit cadeaux dit...

BIFI *sud* spécial balance horaire

Et un site internet SUD:
Sudsantésociaux35.org
Alors, soyez attentifs !

Ils arrivent bientôt...

87 DCEHV

	2		3	6				8
		7		4	8			
	1					3	4	
8	7			3			9	4
5								2
1	4			7			8	5
	8	6					2	
			4	8		5		
2				9	6		1	

Recevez le journal **BIFI *sud***

Abonnez-vous, c'est gratuit !

Nom :

Prénom :

Service :

A retourner à : Syndicat Sud Bâtiment des écoles
Pontchaillou

Union
Syndicale
Solidaires

Se syndiquer aujourd'hui : un droit ? NON, une NECESSITE !